**Rappel du CHD 85**

Le travail du CHD se poursuit. Pour faciliter la validation des données d’espèces soumises à homologation départementale, il est demandé aux ornithologues de fournir les informations les plus complètes possibles dans la base Faune-Vendée.

Actuellement, de nombreuses données antérieures à 2019 n’ont pu être étudiées, en l’absence d’information sur ces observations.

Lors de la saisie sur la base, les données de ces espèces (liste publiée le 1er janvier 2018<https://cdnfiles1.biolovision.net/www.faune-vendee.org/userfiles/CH85/20180101listeespCH85.pdf>) sont précédées de ce pictogramme.

Dans ce cas, il est demandé à l’observateur de :

1 - remplir la partie « Remarques » ou « Remarques privées », en mentionnant « Pour le CH85 » suivi de la description de l’espèce proposée ;

2 - insérer, si disponibles, des dessins, photographies lisibles, enregistrements vidéo ou audio.

Pour les données non homologuées, il est demandé aux observateurs qui le souhaitent de compléter la partie « Remarques » dans Faune-Vendée puis d’en informer le CHD par mail à homologation85@gmail.com en indiquant que le nom de l’espèce ainsi que la date et le lieu de l’observation.

Merci à tous les observateurs pour votre participation.